

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/09/11

### **LA FEDERATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE ET POLE EMPLOI S'ENGAGENT ENSEMBLE POUR DEVELOPPER LES EMPLOIS DE LA CROISSANCE VERTE**

**Une convention de partenariat a été signée le 21 septembre 2011 entre Pascal Sécula, Président de FEDEREC et Christian Charpy, Directeur Général de Pôle emploi. L'objectif de ce partenariat : développer le fort potentiel de création d'emplois des métiers du recyclage et de la valorisation pour les années à venir.**

Avec un chiffre d'affaire de 11,4 milliards d'euros, l'industrie du recyclage est un acteur reconnu et porteur d'un fort potentiel de développement durable, et créateur d'emplois. Notre industrie évolue très rapidement et nos métiers ont également subi une véritable mutation. Par le passé, les entreprises du recyclage et de la valorisation avaient la réputation de pourvoir des emplois de faible niveau de qualifications.

**Aujourd'hui nos métiers concernent tous les niveaux de qualifications.**

La convention de partenariat signée entre FEDEREC et Pôle emploi s'inscrit dans la lignée des actions précédemment mises en place par la Branche comme le **CEP** (Contrat D'études Prospectives) finalisé en 2010 porté par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle et l'**ADEC** (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences) lancé en 2011.

En collaborant, FEDEREC et Pôle emploi associent leurs moyens et efforts pour lancer des **actions adaptées aux conditions socio économiques des territoires** et ainsi :

- **Echanger** des informations et contribuer à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé
- **Promouvoir** les métiers et les emplois du recyclage en sensibilisant les demandeurs d'emploi aux opportunités d'emploi de proximité notamment les jeunes et les actifs en reconversion professionnelle
- **Satisfaire** les besoins en recrutement des entreprises et les aider à faire face aux difficultés de recrutement
- **Insérer, professionnaliser et contribuer** à la sécurisation des parcours professionnels.

Cette convention sera déclinée par territoire, en fonction des besoins et des opportunités locales dans une démarche de GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Entreprises, demandeurs d'emploi, salariés licenciés, personnes en reconversion, jeunes, cette coopération s'exerce pour eux !

**Contact presse :**  
**FEDEREC :**

Clémence Musa  
Tel : 01 40 54 47 14  
[clemence.musa@federec.com](mailto:clemence.musa@federec.com)

**Pôle Emploi :**

Romuald Chemineau-  
Gricourt  
Tel : 01 40 30 60 29  
[com.presse@pole-emploi.fr](mailto:com.presse@pole-emploi.fr)

### **FEDEREC, Fédération des Entreprises du Recyclage**

FEDEREC, créée en 1945, rassemble plus de 1200 adhérents, professionnels du recyclage et de la valorisation. Elle a, entre autres, pour vocation de développer et promouvoir les activités de collecte, de tri, de transformation et de valorisation des déchets, dans le but de créer les matières premières indispensables au développement économique de notre pays.

Sa mission est d'accompagner les professionnels du secteur, de promouvoir et valoriser leurs métiers, de les soutenir à s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires et enfin de les représenter en défendant leurs droits.

### **Enquête pôle emploi : "[Emplois de la croissance verte](#)"**

#### **Contact presse : FEDEREC :**

Clémence Musa  
Tel : 01 40 54 47 14  
[clemence.musa@federec.com](mailto:clemence.musa@federec.com)

#### **Pôle Emploi :**

Romuald Chemineau-  
Gricourt  
Tel : 01 40 30 60 29  
[com.presse@pole-emploi.fr](mailto:com.presse@pole-emploi.fr)